s'agisse de les protéger ou de les utiliser. J'espère aussi que les organismes de gestion des eaux régionales que l'on créera en vertu de cette loi engageront et utiliseront des gens qui non seulement connaîtront la région en cause mais s'y in'éressent.

S'il faut recourir à une mesure aussi rigoureuse que le détournement des rivières, nous, les habitants du nord-ouest du Canada ne nous soucions pas uniquement de la faisabilité technique et pratique d'une mesure d'un tel coût et d'une telle envergure. Nous nous également d'autres préoccupons facteurs importants tels que les effets écologiques, les répercussions sur l'équilibre naturel et les conséquences que pourraient avoir sur la force érosive des rivières et la formation des sédiments, un détournement aussi important et une telle accumulation. Les processus micro et macroclimatiques seraient-ils changés? La couche végétale et les habitudes de la faune en subiraient-elles les conséquences et leurs effets seraient-ils positifs, négatifs ou les deux? Cela aurait-il une incidence, laquelle, sur la façon d'exploiter et d'utiliser les terres et les eaux au Canada? Serait-il possible de réduire les effets négatifs ou de les modifier à notre avantage, peut-être?

Une des choses troublantes au sujet des études en cours dans le Nord-Ouest de l'Ontario c'est qu'elles semblent ne concerner que les ingénieurs. Où sont les écologistes et les experts en sciences sociales? Ne devraient-ils pas avoir également une part importante dans la décision de modifier aussi radicalement le milieu dans une région si étendue et si impor-

tante du pays?

Je crois savoir que nous ne sommes pas le seul pays à étudier la question du détournement des rivières. Des études sont apparemment en cours en Union soviétique aussi. Il y avait, il y a quelques mois, un entrefilet dans un quotidien de Paris. Il soulevait la question intéressante du détournement des rivières et signalait que leur détournement pourrait «freiner» la terre. Voici ce qu'on y lit:

Un savant américain a prononcé, mercredi, une mise en garde déclarant que les propositions en vue de détourner de grandes rivières en Amérique du Nord et en Russie pourraient ralentir la rotation de la terre sur son axe et la faire vaciller.

tion de la terre sur son axe et la faire vaciller.

M. Raymond L. Nace, un spécialiste en recherches hydrologiques au service du U.S. Geological Survey, a déclaré que les détournements de rivières envisagés dans le but de fournir de l'eau aux régions méridionales assoiffées pourraient déplacer le poids des pôles à l'équateur et ralentir la rotation de la terre sur son axe.

N'étant pas un savant, monsieur l'Orateur, je ne saurais dire si ce serait une bonne ou une mauvaise chose. Mais cela n'en démontre pas moins qu'aux yeux de gens avertis, le détournement des cours d'eau, travail de génie civil colossal, aurait des effets radicaux sur notre milieu. Si nous devons un jour

exporter notre eau douce, qu'on nous assure d'abord que les exigences à venir de notre pays primeront, et je tiens à ce que la région que je représente bénéficie grandement d'une telle exportation et qu'elle n'en souffre nullement. Si la mesure actuelle réussit à prévenir toute nouvelle forme de pollution, à redonner aux eaux polluées leur pureté première et à prévoir une plus grande utilisation de nos ressources si considérables, le gouvernement se sera acquis la gratitude des habitants de la région des lacs et forêts, le Nord-Ouest de l'Ontario.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à féliciter le ministre de son excellent discours du 20 novembre dernier, au cours duquel il a présenté le bill aujourd'hui à l'étude. Il parle évidemment en toute connaissance de cause de la pollution et de ses effets dévastateurs sur notre milieu. Nous goûtons d'autant plus son éloquence et ses magnifiques dons oratoires que le bill qu'il nous a présenté pour remédier à ce grave problème n'est ni plus ni moins qu'un trompe-l'œil. Le projet grandiose du gouvernement ne rime à rien.

Il y a au moins une chose en faveur du gouvernement actuel, il est logique avec luimême. Une fois qu'il a décidé de ne rien faire, il ne fait rien. Qu'il me suffise de signaler aux députés ses grands projets contre les disparités régionales, sa promesse de nous donner une société juste, de remédier à la hausse des prix et au chômage. Autant de choses qu'il nous avait promises. Toutes ces promesses, il les a faites dans le même esprit que celle de s'attaquer maintenant au grave problème de la pollution.

Bien des gens de ma circonscription, Saint-Jean-Ouest, ont été gravement atteints dans leurs moyens de subsistance, l'an dernier, par la pollution des eaux de la baie de Plaisance et de la baie Sainte-Marie. Leur gagne-pain a été compromis et, dans bien des cas, anéanti par suite de la pollution. Ces gens savent à quoi s'en tenir sur les résultats de la pollution. Ils partagent ma déception devant la faiblesse et le non-sens du gouvernement dans sa façon d'aborder le problème. Dire qu'il reste en deçà de l'objectif désiré, ce serait le plus grand euphémisme qui se puisse concevoir.

On avait fait croire aux Canadiens, et je parle en connaissance de cause des gens de ma circonscription, qu'une fois promulguée, la mesure actuelle serait assez énergique pour prévenir une catastrophe comme celle de la baie de Plaisance et pourrait lutter efficacement contre les problèmes de notre milieu, notamment la pollution, considérée dans la décennie actuelle comme l'une des grandes préoccupations du Canada, voire de l'Améri-